

MAITRE DE L'OUVRAGE
CERCLE MIXTE
GENDARMERIE DE DIJON

REHABILITATION BATIMENT HOTELLERIE

30 boulevard
Maréchal Joffre
21000 Dijon

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot 04 : Cloison Plâtrerie Peinture Plafond

Maitrise d'œuvre

BFC AMO

28 Rempart Saint Vincent
71100 Chalon sur Saône
Tel : 06 61 91 87 71
@mail : contact@bfcamo.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES.....	4
1.1 PREAMBULE.....	4
1.2 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCES.....	4
1.3 CONSISTANCE DES TRAVAUX DE PLATRERIE.....	4
1.4 CONSISTANCE DES TRAVAUX DE PEINTURE.....	5
1.5 CONSISTANCE DES TRAVAUX DE PLAFONDS SUSPENDUS.....	5
1.6 ECHAFAUDAGES.....	6
1.7 PROTECTION.....	6
1.8 RECEPTION DES SUPPORTS.....	6
1.9 ECHANTILLONS.....	6
1.10 TOLERANCES SUR LES OUVRAGES FINIS.....	7
1.11 NETTOYAGE.....	7
2 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES OUVRAGES.....	8
2.1 DEMOLITION.....	8
2.1.1 Démolition de cloisons et doublages.....	8
2.1.2 Démolition du faux plafond démontable 600 x 600.....	8
2.2 PLATRERIE ISOLATION.....	8
2.2.1 Mise en place de protection.....	8
2.2.2 Plafond plaques de plâtre CF 1h (REI60).....	8
2.2.3 Plafond plaques placomarine.....	8
2.2.4 Doublage Technique Ep.5cm sur MOB.....	9
2.2.5 Doublage collé sur agrandissement.....	9
2.2.6 Cloisons sur ossature métallique 72/48 – Plaques de plâtre.....	9
2.2.7 Cloisons sur ossature métallique 98/62 CF EI60– Plaques de plâtre.....	9
2.2.8 Plus-value plaques hydrofuge.....	10
2.2.9 Habillage des bâtis supports.....	10
2.2.10 Pose des huisseries de porte.....	10
2.3 PEINTURE.....	10
2.3.1 Dépose papier peint.....	10
2.3.2 Peinture sur murs.....	10
2.3.3 Peinture sur plafond.....	11
2.3.4 Peinture sur menuiseries bois.....	11
2.3.5 Peinture sur ouvrages métalliques.....	11

2.4	FAUX PLAFONDS	12
2.4.1	Plafond suspendu en dalle 600/600 de fibres minérales.....	12
2.5	NETTOYAGE	12
2.5.1	Nettoyage de livraison.....	12
2.5.2	Poste divers et imprévu.....	12

1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

1.1 PREAMBULE

L'Entrepreneur devra prévoir dans son marché tous les travaux nécessaires pour assurer le parfait et complet achèvement des ouvrages, sans qu'il puisse prétendre à aucune majoration du prix de son marché pour raison d'omission ou d'erreur dans les pièces du dossier.

Les prescriptions communes du lot 00 « CLAUSES COMMUNES TOUS CORPS D'ETAT » sont réputées intégrées dans le présent CCTP.

1.2 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCES

Les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'art et plus particulièrement en conformité avec la réglementation administrative et les documents techniques en vigueur, notamment (liste non limitative) :

- D.T.U. en vigueur à la date de la consultation et Cahier des Charges et des Clauses spéciales (C.C.C.S.) propres aux ouvrages du présent lot.
- Normes Françaises et européennes homologuées (NF)
- Fascicules du CCTG Travaux applicables aux marchés publics de travaux de génie civil
- Agréments et avis techniques du C.S.T.B en cours de validité
- Cahiers des Prescriptions Techniques du CSTB
- Code du Travail (Titre 3 : hygiène, sécurité et conditions de travail) et décret du 14 novembre 1988.
- Code de la construction et de l'habitation
- Code de l'Urbanisme
- Règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié, relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public
- Arrêté du 22 juin 1980 relatif à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public du 2ème groupe.
- Arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection des bâtiments d'habitation contre l'incendie
- Décret 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation.
- Réglementation thermique
- Règles CM 66 additif 80
- Règles neige et vents suivant NV 65 « vent » modifiées 99 et « neige » modifiées 2000
- Règles parasismiques
- Code du Travail (Titre 3 : hygiène, sécurité et conditions de travail) et décret du 14 novembre 1988.
- Dispositions générales des articles R123-1 à R123-55 du Code de la Construction
- L'ensemble des réglementations, documents généraux, règles de calculs, lois du REEF

1.3 CONSISTANCE DES TRAVAUX DE PLATRIERIE

Les travaux en plaques de parement en plâtre (ouvrages horizontaux et verticaux) comprennent :

- L'implantation et/ou le traçage du développé des ouvrages en plaques.
- La fourniture et la pose des plaques de parement en plâtre y compris fournitures diverses : matériaux d'ossature (bois, fourrures, montants...), dispositifs de suspension (pour les plafonds), dispositifs d'appui intermédiaire (pour les habillages), matériaux de fixations (clous, vis, adhésifs), matériaux de traitement des joints (bandes et enduits), dispositifs de protection des angles saillants verticaux (bandes spéciales, baguettes d'angles), dispositifs de protection en pied pour les cloisons, etc., nécessaires à cette pose.
- La fourniture et la pose des complexes et sandwichs y compris fournitures diverses : matériaux d'ossature, dispositif complémentaire de calage, mortier-adhésif, matériaux de calfeutrement (bandes de laine minérale prédécoupées, mousse de polyuréthane expansée in situ, ...), matériaux de traitement des joints (bandes et enduits), dispositifs de protection des angles saillants verticaux (bandes spéciales, baguettes d'angles), dispositifs de protection en pied pour les pièces humides, etc., nécessaires à cette pose.
- Le dépoussiérage de la surface du gros œuvre au raccord avec les ouvrages en plaques ;
- La fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution.
- Le nettoyage et l'enlèvement de tous déchets et gravois résultant de ces travaux.

1.4 **CONSISTANCE DES TRAVAUX DE PEINTURE**

Les travaux du présent lot comprennent :

- La reconnaissance des subjectiles, telle qu'elle est définie à l'article 5 de la norme NF P 74-201-1 (Référence DTU 59.1)
- La fourniture des produits propres à l'exécution des travaux.
- La fourniture de l'outillage, du matériel d'exécution ainsi que les échelles et échafaudages.
- La mise en peinture des surfaces de référence et des éprouvettes mobiles façonnées par les autres corps d'état en conformité avec les prescriptions de l'article 6 de la norme NF P 74-201-1 (Référence DTU 59.1).
- L'application des produits suivant prescriptions de la norme NF P 74-201-1 (Référence DTU 59.1) et des documents particuliers du marché concernant l'état de finition, l'aspect mat, satiné, brillant et les coloris.
- Le nettoyage des salissures occasionnées par l'intervention du peintre.

1.5 **CONSISTANCE DES TRAVAUX DE PLAFONDS SUSPENDUS**

La mise en œuvre sera réalisée conformément à la réglementation et aux recommandations des fabricants des produits utilisés.

Les ossatures doivent être celles prévues par les fabricants pour la mise en œuvre de leurs plafonds.

Les éléments non apparents des ossatures doivent être protégés par galvanisation Z 275 ou par métallisation 40 microns.

Dans le cas de plenum de grande hauteur, l'entrepreneur prévoira une ossature primaire permettant la mise en œuvre des suspentes ou ossature secondaire.

Ossature primaire

L'ossature primaire sera constituée de suspentes métalliques à tiges filetées et profils en acier galvanisé ou métal inoxydable.

Les suspentes seront fixées en sous-face de dalle.

Elles seront en nombre suffisant afin de supporter le plafond proprement dit ainsi que sa structure et les éléments incorporés tels que luminaires, plaques de ventilation, etc...

L'ossature devra permettre un réglage parfait de l'ensemble.

Ossature secondaire

Elle sera réalisée en profilés acier galvanisé, laqué ou en aluminium.

Selon le type de plafond retenu, cette ossature sera apparente, semi-encastrée ou encastrée. La fixation de cette ossature sera réalisée par clips ou profils adaptés selon le type du plafond.

Cornières périphériques

Elles seront en aluminium anodisé ou laqué.

La fixation de ces cornières sera particulièrement soignée afin de ne pas endommager les parois sur lesquelles elles seront fixées.

Les coupes d'angles seront réalisées à 45°.

Elles seront parfaitement jointives et sans désaffleurement.

La pose de ces cornières pourra être effectuée au laser ou tout autre moyen assurant une parfaite horizontalité de l'ensemble.

Pose des plaques ou lames

L'entreprise s'assurera du parfait alignement de ses profils et des plaques ou lames de finition. Les matériaux fibreux métalliques doivent être maintenus en place pour éviter tout soulèvement en cas de surpression permanente ou momentanée, si leur poids est insuffisant (inférieur ou égal à 5 Kg/m²).

Encastrement divers

Les travaux comprennent forfaitairement toutes découpes, accessoires et autres sujétions pour l'incorporation de luminaires, appareils de sonorisation, bouches de soufflage, divers, etc...

Les plans techniques des lots "ELECTRICITE" et « PLOMBERIE - CVC » et autres lots devront fournir toutes précisions quant aux nombres, dispositions, positions et dimensions des appareils à encastrer.

Toutes les fixations seront prévues et étudiées pendant la période préparatoire du marché en accord avec les différentes entreprises intéressées.

Aucune plus-value ne sera admise à ce propos, les entreprises faisant leur affaire des sujétions de pose, fournitures et accessoires s'y rapportant.

Démontage

Pour les visites techniques dans le plenum du plafond ou pour le remplacement d'appareils, le plafond devra être démontable. Chaque élément sera démontable individuellement, sans risque de dégradation au démontage comme au remontage pour les éléments voisins.

Joues – soffites

Lorsque les plafonds comporteront des niveaux de pose différents, l'entreprise devra les joues ou soffites de rattrapage entre ces niveaux. La nature des matériaux de ces joues sera en fonction du classement au feu demandé.

Recoupement plafond

Des barrières coupe-feu seront mises en œuvre dans le plenum du plafond, conformément à la réglementation incendie par l'entrepreneur du présent lot.

Ces barrières seront disposées tous les 25 ml ou tous les 250 m2.

Les matériaux mis en œuvre répondront au classement coupe-feu demandé.

1.6 **ECHAFAUDAGES**

L'entreprise devra prévoir ses propres échafaudages.

La prestation comprendra l'approvisionnement du matériel, le montage, la manutention pendant les travaux et le repliement en fin d'intervention.

Les échafaudages utilisés répondront aux normes de sécurité.

1.7 **PROTECTION**

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise sera responsable de ses ouvrages. Elle en assurera une protection efficace et adaptée au matériau afin d'éviter tous risques de détérioration.

De plus l'entrepreneur doit la protection et l'éventuel nettoyage des ouvrages contigus qui risqueraient d'être sali ou dégradés par ses soins lors de ses travaux.

Les protections seront déposées par l'Entrepreneur du présent lot à la fin de son intervention et évacuées à la décharge publique.

1.8 **RECEPTION DES SUPPORTS**

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera avant le début de son intervention, de l'état du chantier. L'Entrepreneur du présent lot réceptionnera les supports en présence de (ou des) l'Entreprise(s) responsable(s) de ceux-ci du Maître d'œuvre.

1.9 **ECHANTILLONS**

L'entreprise présentera tous les échantillons que lui réclamera le Maître d'Œuvre dans la limite des matériaux prévus dans son lot.

Sur chaque échantillon fourni, devront apparaître clairement la marque du produit, sa provenance et sa référence, son coloris avec sa référence.

Ces échantillons devront correspondre aux caractéristiques techniques définies dans le cadre descriptif.

1.10 **TOLERANCES SUR LES OUVRAGES FINIS**

Les tolérances sont celles définies à l'article 6.6 du DTU 58.1 (NF P 68-203.1)

1.11 **NETTOYAGE**

L'entreprise procédera à un nettoyage de chantier dès la fin de son intervention.

Elle évacuera ses propres gravois provenant d'une part des emballages et d'autre part de la mise en œuvre de ses ouvrages (coupes, chutes, etc.).

2 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES OUVRAGES

2.1 DEMOLITION

2.1.1 Démolition de cloisons et doublages

En matériaux de toutes natures d'épaisseur moyenne jusqu'à 10 cm (compris ossatures, blocs portes, portes placards accessoires etc...)

Compris toutes sujétions de découpes soignées au droit des ouvrages conservés.

Compris nettoyage du support et reprise du sol au droit des cloisons déposées.

Chargement des déblais à la DP compris frais et taxes et frais de tri sélectif.

Localisation :

Ensemble des ouvrages conservés suivant plan démolition

2.1.2 Démolition du faux plafond démontable 600 x 600

Compris dépose ou arrachage des ossatures et de l'isolation.

Chargement et évacuation en DP compris frais et taxes et frais de tri sélectif.

Localisation :

- Circulation
- Salle de bain chambre 5

2.2 PLATRIERIE ISOLATION

2.2.1 Mise en place de protection

Durant toute la durée du chantier mise en place de protection des ouvrages : équipements conservés, etc.

Localisation :

Ensemble des ouvrages conservés

2.2.2 Plafond plaques de plâtre CF 1h (REI60)

Fourniture et pose sous grille à plafond, dalle béton ou plancher bois d'un plafond assurant un degré de résistance au feu REI 60, type STIL FLAM de PLACO comprenant :

- Rails Stil F 530 ou équivalent
- Fourrures Stil F530 ou équivalent
- Entretoises Stil Flam ou équivalent
- Parement : 2 plaques Placoflam BA 13 à joints croisés fixées sur les cornières, fourrures et entretoises ou techniquement équivalent
- PRF Stil F 530 à l'aide de vis TTPC 25 au pas de 300 mm (première peau) et de vis TTPC 35 au pas de 150 mm (seconde peau)
- Isolant laine de roche : 100 mm de masse volumique 30 kg/m3 type ROULROCK KRAFT de ROCKWOOL ou technique équivalent

Résistance thermique : $R = 2.50 \text{ m}^2\text{K/W}$

Les joints seront traités avec l'un des systèmes enduit + bande de la société Placoplatre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, au procès-verbal RS16-039 et aux recommandations de la société Placoplatre

Localisation :

Plafond de l'accueil, local stockage et des chambres 2 et 3 au droit des extensions sur les anciens balcons.

2.2.3 Plafond plaques placomarine

Fourniture et pose sous grille à plafond, dalle béton ou plancher bois d'un plafond, type PLACOMARINE comprenant :

CCTP 04 Cloison Plâtrerie Peinture Plafond

- Rails Stil F 300 ou équivalent
- Fourrures Stil F300 ou équivalent
- Entretoises St ou équivalent
- Parement : 1 Placomarine HD BA 13 fixées sur les cornières, fourrures et entretoises

Les joints seront traités avec l'un des systèmes enduit + bande de la société Placoplatre ou équivalent.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, au procès-verbal RS16-039 et aux recommandations du fabricant.

Localisation :

Plafond des salles de bains 1 à 5

2.2.4 Doublage Technique Ep.5cm sur MOB

Fourniture et pose d'un doublage technique composé d'une plaque type PLACOPLATRE 13mm ou équivalent, visées de part et d'autre d'une ossature métallique type STIL PRIM M62 en acier galvanisé y compris toute sujétions.

- Epaisseur : 5cm

Localisation :

Suivant plans : sur mur ossature bois

2.2.5 Doublage collé sur agrandissement

Fourniture et pose d'un doublage collé contre mur maçonné

- Epaisseur BA13mm

Localisation :

Suivant plans : doublage sur mur maçonné ancien balcon de l'accueil, et des chambres 2 et 3.

2.2.6 Cloisons sur ossature métallique 72/48 – Plaques de plâtre

Cloisons plaques de plâtre sur ossature métallique type PLACOSTYL ou produit techniquement et esthétiquement équivalent, comprenant :

- Ossature métallique acier galvanisé ép. 6/10ème composée de montant et rails STIL M et R48, fixée par vis et chevilles au gros œuvre.
- Plaques de parement en plâtre cartonné standard à bords amincis, classée M1, type BA 13 de PLACO ou équivalent vissées sur l'ossature par vis acier.
- Isolant phonique panneau roulé en laine de verre revêtu d'une voile polyester non tissé, type PAR PHONIC des Ets ISOVER ou équivalent – Ep 45mm

Compris traçage, toutes fourniture, mise en œuvre, réglages, traitement des joints, arêtes et cueillies par bande et enduit.

Compris protection sous rail par polyane de 100 microns, de largeur suffisante pour dépasser, après relevés, le niveau fini de 2 cm.

Dans pièces humides, dispositif de protection contre l'humidité en pied comprenant :

- Polyane de 100 microns, de largeur suffisante pour dépasser, après relevés, le niveau de 2 cm.
- Profilé en U plastique ou joints mastic entre plaques et sol.

Travaux conformes au DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre – Plaques à faces cartonnées

Localisation :

Suivant plans : Chambres 1 à 5

2.2.7 Cloisons sur ossature métallique 98/62 CF EI60– Plaques de plâtre

Cloisons type 98/62 de PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- Ossature métallique acier galvanisé ép. 6/10ème composée de montant et rails STIL M et R62, fixée par vis et chevilles au gros œuvre.
- Deux plaques par parement en plâtre cartonné standard à bords amincis, classée M1, type BA 13 de PLACO ou équivalent vissées sur l'ossature par vis acier.
- Isolant phonique panneau roulé en laine de verre revêtu d'une voile polyester non tissé, type PAR CONFORT des Ets ISOVER ou équivalent – Ep 45mm

CCTP 04 Cloison Plâtrerie Peinture Plafond

Compris traçage, réglages, traitement des joints, arêtes et cueillies par bande et enduit.

Compris protection sous rail par polyane de 100 microns, de largeur suffisante pour dépasser, après relevés, le niveau fini de 2 cm.

Dans pièces humides, dispositif de protection contre l'humidité en pied comprenant :

- Polyane de 100 microns, de largeur suffisante pour dépasser, après relevés, le niveau de 2 cm.
- Profilé en U plastique ou joints mastic entre plaques et sol.

Travaux conformes au DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre – Plaques à faces cartonnées

Localisation

Suivant plans : cloison séparative entre la circulation et l'accueil.

2.2.8 Plus-value plaques hydrofuge

Plus-value aux articles "DOUBLAGE " et "CLOISONS" pour remplacement des plaques standard par des plaques hydrofugées classées H1 suivant la norme NF EN 520, type PLACOMARINE des PLACO ou équivalent

Localisation :

Parement intérieur des salles de bains des chambres

2.2.9 Habillage des bâtis supports

Réalisation des habillages des bâtis supports en coordination avec le lot Plomberie CVC, composé d'une plaque type PLACOPATRE 13mm, visées de part et d'autre d'une ossature métallique type STIL PRIM M62 en acier galvanisé y compris toute sujétions.

Localisation :

WC des chambres 1 à 5

2.2.10 Pose des huisseries de porte

Mise en œuvre, réglage et fixation des huisseries de portes fournies par le lot « MENUISERIES INTERIEURES BOIS »

Localisation :

Nouveaux blocs portes situés dans l'emprise des nouvelles cloisons.

2.3 PEINTURE

2.3.1 Dépose papier peint

Dépose du papier peint, préparation et toutes sujétions.

Localisation :

Ensemble des murs existants des chambres 2 et 3.

2.3.2 Peinture sur murs

Peinture acrylique en dispersion en phase aqueuse, bénéficiant du label écologique officiel européen (écolabel), délivré par AFNOR comprenant :

- Préparations conformes au DTU 59.1, comprenant époussetage, impression, enduit non repassé, ponçage,
- Deux couches de peinture acrylique.

Mise en œuvre, consommation, dilution suivant préconisations du fabricant. Réchappissages, échafaudages, protections usuelles, nettoyage après coup.

Finition : Satiné

Coloris au choix de l'Architecte.

Travaux conformes au DTU 59.1 : travaux de peinture des bâtiments

Qualité de finition selon DTU 59.1 : B Classification AFNOR : Famille I – Classe a7b2

CCTP 04 Cloison Plâtrerie Peinture Plafond

Localisation :

Suivant plans :

- Sur l'ensemble des cloisons et doublages créés
- Murs existants de la circulation
- Murs existants des chambres

2.3.3 Peinture sur plafond

Peinture acrylique en dispersion en phase aqueuse, bénéficiant du label écologique officiel européen (écolabel), délivré par AFNOR comprenant :

- Préparations conformes au DTU 59.1, comprenant époussetage, impression, enduit non repassé, ponçage,
- Deux couches de peinture acrylique

Compris toutes sujétions sur plafond existant recouvert dans l'existant Réchappissages, échafaudages, protections usuelles, nettoyage après coup.

Finition : Mat

Coloris au choix de l'Architecte. Qualité de finition selon DTU 59.1 : B

Classification AFNOR : Famille I – Classe a7b2

Localisation :

Suivant plans :

- Ensemble des plafonds Placostil créé.
- Accueil
- Chambres 1 à 5

2.3.4 Peinture sur menuiseries bois

Sur ouvrage bois, peinture à base de résines alkyde uréthane et acrylique en phase aqueuse, bénéficiant du label écologique officiel européen (écolabel), délivré par AFNOR comprenant :

- Préparations des fonds conformément au DTU 59, comprenant brossage soigné, époussetage, 1 couche d'impression, rebouchage éventuel, enduit non repassé, ponçage soigné.
- Compris réchappissages, toutes protections

Travaux conformes au DTU 59.1 : travaux de peinture des bâtiments Classification AFNOR NF T 36.005 : Famille I classe 7b2/4a.

Coloris au choix de l'Architecte.

Classification AFNOR NF T 36.005 : Famille I classe 7b2. Coloris au choix de l'Architecte.

Localisation :

Suivant plan Architecte

- Tous les blocs portes existants
- Ensemble des plinthes posées sur nouvelle cloisons et doublages
- Ensemble des nouveaux blocs portes intégrés aux cloisons compris huisserie
- Ensemble des têtes de lit créées.

2.3.5 Peinture sur ouvrages métalliques

Sur ouvrage métalliques,

- Préparations conformes au DTU 59.1, brossage dépolissage, une couche primaire antirouille
- 2 couches de peinture satinée,

Classification AFNOR : Famille I classe 4a.

Réchappissages, protections usuelles, nettoyage après coup. Teinte au choix de l'Architecte.

Aspect : satinée

Travaux conformes au DTU 59.1 : Revêtement de peinture en feuillet mince, semi-épais ou épais

Localisation :

Radiateur conservés et canalisations apparentes ;

2.4 **FAUX PLAFONDS**

2.4.1 Plafond suspendu en dalle 600/600 de fibres minérales

Fourniture et pose d'un plafond suspendu en dalle de fibres minérales 600/600 de classe A1 Pose sur une ossature laquée suspendue par tige filetée au support. L'ossature sera apparente ou semi apparente suivant le choix de la référence du plafond . En rive, mise en place d'une cornière métallique laquée, et taille éventuelle de feuillure des plaques suivant modèle demandé.

PLAFOND de TYPE : Rockfon Ekla de 20 mm ou techniquement équivalent

FINITION DES PLAQUES : Bord E15A : plaques feuillurées, ossature semi-apparente T24

COMPOSITION : panneaux en laine de roche avec face apparente par voile de verre blanc lisse et l'envers revêtu d'un voile de verre. Les bords sont peints

Absorption acoustique : aw: 1,00 (Classe A)

Isolation acoustique latérale : Dn,f,w = 26 dB

Réaction au feu : A1

Réflexion à la lumière : 86%

Résistance à l'humidité et résistance à la flexion : Jusqu'à 100 % RH.

Localisation :

Suivant plans : circulations

2.5 **NETTOYAGE**

2.5.1 Nettoyage de livraison

Nettoyage complet et parfait de tous les locaux concernés par le projet.

Il sera effectué avec les moyens appropriés à chaque type de surface à traiter, roto-brosse et lustreuse pour les carrelages, raclette caoutchouc pour vitrage, éponge et chiffon pour les carrelages muraux, ouvrages inox, menuiseries et accessoires décoratifs et/ou signalisation.

Ce nettoyage comprend celui des sanitaires, des quincailleries, robinetteries, des menuiseries, des vitres, de tous les sols, l'enlèvement de tous détritrus, l'aspiration des feuillures de menuiseries.

L'emploi des acides est formellement interdit.

L'Entreprise du présent lot devra le remplacement à ses frais de tous les éléments détériorés ou tachés au cours des travaux de nettoyage (vitrage, mobilier, carrelage, etc.).

Ce nettoyage comprendra la descente, le chargement et l'évacuation aux décharges publiques de tous les gravais et déchets.

2.5.2 Poste divers et imprévu

Provision pour divers et imprévu : 500 €